

AUX ANNONCEURS !

Notre journal existe depuis plus de 43 ans. Sa circulation au Canada et aux Etats-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le District de St-Hyacinthe.

Le "Courrier de St-Hyacinthe"

ST-HYACINTHE, 26 NOV. 1896.

LES ÉCOLES DU MANITOBA

N'ayant que fort peu de choses à ajouter à ce que nous avons écrit, précédemment, sur cette question, nous avons voulu attendre l'expression de sentiments de nos confrères et des principaux personnages du pays, au sujet de ce que, l'Hon. M. Laurier a le cynisme d'appeler le règlement de la question des écoles.

Nos adversaires disaient de la loi Dickey qu'elle ne valait pas le papier sur laquelle elle était imprimée.

Et la guenille à M. Laurier, qu'un homme qui se respecte ne ramasserait de l'égoût, son domicile naturel, qu'avec une pincette, de peur de se souiller les doigts, cette ignoble guenille reçoit leur approbation sans restriction.

Il est vrai, que ce hideux chiffon, dans lequel M. Laurier a signé l'abdication de sa race et l'asservissement de les frères en catholicisme, a reçu la pleine et entière approbation de Dalton McCarthy !

Cela doit suffire aux amis de M. Laurier, puisque cela lui suffit, à lui, ce fier rédacteur du *Défenseur*, qui se réclamait jadis, si hautement de sa nationalité, de son origine française.

Aucun de ces fiers canadiens français-catholiques, qui, dans un moment de fausse exubérance d'enthousiasme, pour la cause de leurs frères du Manitoba, ont baptisé le projet de loi réparateur de bill mystificateur, ne trouve un mot de critique, pour l'inepte élucubration de leur chef.

Ils semblent ne pas s'apercevoir, que cette machine sans nom, qu'on décore du titre pompeux de règlement, n'a d'autre sanction, que la parole des Greenway, Martin, Sifton, ces individus, qui dans leurs relations avec Mgr Taché, nous ont donné la juste mesure de ce que vaut leur parole, c'est-à-dire : rien de plus que celle du dernier goujat dans la rue.

Les concessions faites à nos frères sont sans valeur et ne constituent pour eux, que de misérables dupes.

Nous voilà loin, bien loin du discours de Saint-Roch, par lequel le Premier Ministre d'aujourd'hui, promettait aux canadiens-français et catholiques du Manitoba, la *restauration complète* de leurs droits et privilèges.

Il s'agit vraiment bien de droits et de privilèges hautement proclamés par le plus haut tribunal de l'empire !

Ah ! Oui ! De tout cela, M. Laurier a fait litière au profit de ses amis Greenway, Martin, Sifton, qui d'accord avec lui, agissant sous son inspiration, avaient créé cette malsaine et dangereuse agitation.

Il n'est guère douteux que M. Laurier ne recueille au Manitoba, un certain nombre d'adhésions, valant celle de M. Prendergast, surtout s'il y a quelques grasses prébendes à conférer, mais la masse des catholiques ne se laissera pas prendre à cette glue, et ne tardera pas à s'apercevoir que la trahison est complète, entière et à mis même, un certain raffinement de détails.

Quant aux confrères libéraux, de notre Province, et aux hommes politiques de la même école, qui approuvent la trahison de M. Laurier nous n'avons qu'une chose à leur dire.

Naguère vous nous traitiez de reptiles, parceque nous pouissions parfois le dévouement à nos chefs, jusqu'à l'abnégation.

Nous pensions alors que vos dispositions au reptilisme étaient tellement prononcées que vous ne pouviez trouver d'autre motif, d'autre cause à nos actions, impuissants que vous étiez à comprendre chez d'autres un sentiment, qui vous était

étranger qui n'était pas du reptilisme.

Aujourd'hui notre jugement d'alors se trouve amplement confirmé.

Vous avez obéi au charmeur, retenu vos colères et rentré vos anathèmes, sur plus d'une question et surtout sur la distribution des portefeuilles. Votre reptilisme se dessinait déjà fort distinctement, en cette occurrence, aujourd'hui, il s'affirme dans toute son abjecte hideur, il s'étale dans son impudente nudité, il s'affiche avec le cynisme éhonté fruit de la longue habitude.

Votre chef se traîne et rampe aux pieds des infâmes persécuteurs de nos frères, et vous mêmes, vous vous vantez dans la fange et les crachats que les Greenway, Martin, Sifton vous lancent à la tête.

Nous sommes bien vengés de vos mépris, malheureusement, nos frères du Manitoba sont les victimes !

LE LOYALISME DE M. MARCHAND

Critiquant le discours du trône, le chef de l'opposition à Québec, a éprouvé le besoin de se montrer excessivement loyaliste.

Cet accès de zèle, nous a légèrement surpris, pour l'excellent motif que c'est là un sentiment assez rare chez nos libéraux qui ont des tendances à préférer l'oncle Jonathan à Monsieur John Bull.

Mais enfin, que voulez-vous ? Ce sont là accidents regrettables parfois, mais qui arrivent dans les meilleures familles.

Donc pour faire preuve de zèle loyaliste M. Marchand a dit, avec des larmes dans la voix et la mine austère de moine en carême, qu'il regretterait de devoir constater, que le gouvernement conservateur de la Province de Québec, avait oublié d'introduire dans son discours du trône une phrase pour féliciter Sa Majesté Notre Gracieuse Souveraine la Reine Victoria à l'occasion du 60e anniversaire de son avènement au trône.

Voilà un bien grave omission et le parti libéral de la Province de Québec en a frémi d'horreur, s'attendant et non sans cause à voir fondre sur nous tous les anathèmes de la reine, de la famille royale, voire des Royaumes-Unis et de l'empire des Indes coalisés !

Le cas était positivement inquiétant ! Mais vous auriez dû voir le nez de tous ces messieurs, les ultras royalistes de la Province, quand l'Hon. Premier Ministre, répondant à cette partie de la Jérémade du chef de l'opposition, a déclaré que de semblables félicitations officielles ne se faisaient jamais de propre mouvement et que la coutume voulait qu'on attendit une communication par laquelle le Secrétaire pour les colonies faisait savoir qu'une semblable manifestation de sentiment serait accueillie avec faveur et plaisir.

Du reste, M. Marchand voudrait nous faire prendre les devants sur tous les gouvernements de l'empire et donner une leçon de loyalisme à son chef, lui même, qui lui non plus, n'a pas cru devoir présenter le moindre petit bout de félicitations à S. M. la Reine Victoria.

D'autre part, le susdit 60e anniversaire n'arrivant qu'au mois de Juin prochain, nos félicitations votées à cette session, auraient un assez sot petit air d'empressement puéril.

Vous jugez si les rieurs étaient du côté de ce pauvre M. Marchand, qui mal à l'aise sur son siège, riait jaune.

Le chef de l'opposition, a perdu là, une excellente occasion de ménager ses explosions d'ultra loyalisme.

Décidément, il fera mieux de s'en tenir à son affection pour l'oncle Jonathan. Il ne risquera toujours rien à le féliciter régulièrement ou irrégulièrement le 4 Juillet, jour fameux où la vie commerciale, est absolument arrêtée d'un bout à l'autre de la grande république.

De cette façon il ne s'exposerait pas à faire une gaffe comme celle de mercredi.

Les honorables MM. Chapais et Hackett adresseront la parole devant le club Macdonald-Cartier à Sherbrooke vendredi, le 27 courant.

MGR LANGEVIN et la QUESTION DES ÉCOLES

Sa Grandeur Mgr Langevin a parlé, dimanche, à la cathédrale de St-Boniface, au sujet de la question des écoles. Voici ce que Mgr a dit :

"C'est aujourd'hui le jour le plus triste de ma carrière épiscopale. C'est le cœur brisé que je me présente devant vous. Les négociations entre les autorités locale et fédérale sont terminées ; il en résulte ce qu'on nous donne comme un règlement de la question.

"Je proteste de tous mes forces contre l'emploi de ce mot règlement.

"Une question en litige ne peut être réglée sans l'assentiment des deux parties. Nous sommes, sans aucun doute, les plus intéressés sur ce sujet. C'est pour nous une question vitale, une affaire de conscience, une question de vie ou de mort.

"La majorité qui jouit des écoles établies en 1890, est satisfaite ; nous ne voulons pas lui enlever ses privilèges, mais nous voulons les nôtres :

"Au lieu de traiter avec nous, on a traité avec ceux qui nous oppriment et au moment de conclure on a montré le projet de règlement, non pas à nous, mais à nos pires ennemis pour avoir leur approbation.

"Et quand ces hommes ont eu répondu qu'il approuvaient, on a dit que la question était réglée et on a rendu publiques les termes du règlement.

"Je voudrais savoir si la minorité catholique a autorisé qui ce soit à accepter pour elle ce règlement ?

"J'avais cru pendant un temps qu'on nous rendait pleine et entière justice ; nous aurions accepté avec joie tout arrangement acceptable quitte à conserver le droit de réclamer toujours pleine et entière justice.

"Après avoir passé en revue les différentes clauses du règlement, Mgr continue :

"N'oubliez pas, mes frères, que les écoles communes comme les écoles neutres sont condamnées par l'Église. Les clauses du prétendu règlement font bien voir ce que veulent ses auteurs. Sous le prétexte de respecter la liberté des parents ils réduisent à rien le semblant d'hommage qu'ils rendent à l'enseignement religieux. Cela seul rend le règlement inacceptable pour nous car ce ne sont plus des concessions mais d'odieuses restrictions qui en sont la base.

"Nous avions autrefois le droit d'enseigner en français, nous ne l'avons plus. Nous, dont les droits sont garantis par la Constitution, ne sommes pas mieux traités que des Chinois ou des Japonais. On ne nous permet même d'enseigner le français que comme moyen d'apprendre l'anglais. Nous sommes tous très désireux de le faire apprendre à nos enfants mais sans sacrifier nos droits. Les livres français ne nous sont pas garantis, nous aurons des livres protestants, athées peut être pourquoi pas ? Qui oblige la majorité à ne pas nous en donner ? Et quand on pense qu'un journaliste n'a pas eu peur d'écrire dans un journal de Montréal :

"Ceux qui refuseront d'aider à la mise en pratique du règlement commettront un acte criminel !"

"De pareilles énormités me font geler le sang dans les veines. Comme Evêque et comme Canadien français, je dis qu'on se joue de notre nationalité. Ne sommes-nous pas avant tout des catholiques et notre foi n'est elle pas le meilleur rempart de nos libertés nationales ?

"Nous sommes peu nombreux et nous sommes pauvres ! ce n'est pas une raison pour insulter à notre misère et jamais cela ne nous forcera à accepter un compromis honteux.

"Nous voulons :

"Premièrement, le contrôle de nos écoles.

"Deuxièmement, des districts scolaires catholiques partout.

"Nos livres d'histoire et de lecture.

"Nos inspecteurs catholiques.

"Des maîtres compétents formés par nous.

"Le produit de nos taxes, et nos exemptions de taxe pour les autres écoles.

"La loi remédiate nous donnait tout cela en principe. On s'y est opposé parce qu'elle ne nous donnait pas assez. Qu'aurons nous à la place ?

"Pas un seul de nos droits, pas un seul !

"Maintenant, il me reste à prendre le contrôle de nos écoles, je ne suis pas un homme de parti, je suis évêque avant tout et m'occupe peu des intérêts des partis. J'ai pris comme devise : "Depositum custodi" et je ne l'oublierai jamais, jusqu'à ce que je sois mort.

"Si je faiblissais, les ombres de Mgr Provencher et de Mgr Taché auraient le droit de se dresser devant moi et de me dire :

"Evêque tu as manqué à ton mandat, tu as forfait à l'honneur et au devoir."

"Mais avec l'aide de Dieu je res-

terai ferme à mon poste et la tempête, si terrible soit elle, ne me fera pas peur.

"Ne vous séparez pas mes frères de votre clergé. Montrez par votre conduite, par vos actes, que vous êtes avec moi. Permettez-moi d'espérer que ce n'est pas en vain que vous m'avez si souvent assuré de votre obéissance filiale et qu'aujourd'hui vous saurez tenir vos promesses.

"La vie est trop courte pour que nous puissions ainsi oublier nos devoirs les plus sacrés. Mettons-nous en présence de l'éternité et agissons maintenant comme nous voudrions avoir agi le jour où la mort apparaîtra devant nous."

UNE OMBREUSE TRAHISON !

La loi réparatrice et le règlement Laurier-Tarte

Qu'est-ce que les catholiques du Manitoba demandaient depuis six ans ?

Ils demandaient la restauration de leur autonomie scolaire.

En quoi consistait cette autonomie ?

Avant 1890, les catholiques du Manitoba avaient une organisation scolaire séparée.

Ils avaient leurs écoles catholiques, leurs syndicats catholiques, leurs instituteurs catholiques, leurs livres catholiques, leur bureau d'éducation et leur surintendant catholiques. En un mot, ils jouissaient d'un système complet d'instruction publique dirigée suivant leurs vues, leurs principes religieux, et leur conscience.

De plus ils n'avaient pas à payer de taxes pour les écoles publiques où leur religion leur défendait d'envoyer leurs enfants. Et ils avaient droit à leur juste part des subventions de la province pour l'éducation.

C'est tout cela que la loi réparatrice présentée par le gouvernement conservateur, et repoussée par les libéraux, rendait à la minorité catholique.

Elle lui rendait ses districts d'écoles catholiques ; Ses instituteurs catholiques ; Ses livres et manuels catholiques ; Ses inspecteurs catholiques ; Son bureau d'éducation catholique ; Son surintendant catholique.

En un mot elle remettait les catholiques en pleine possession de la liberté et de l'autonomie scolaires que leur avaient enlevé les lois spoliatrices de 1890 et 1894.

Les libéraux ont repoussé cette loi vraiment réparatrice en promettant de faire mieux.

Et que voyons-nous ?

Le misérable compromis dont MM. Laurier et Tarte porteront la honte responsable dans l'histoire canadienne ne rend aux catholiques aucuns de leurs droits reconnus par la constitution.

Il laisse tout le système scolaire entièrement sous le contrôle de la majorité protestante.

Toutes les écoles seront soumises à la direction du bureau d'éducation composé uniquement de protestants.

Le choix des livres et manuels scolaires sera absolument entre les mains de ce bureau. Et la brochure du R. P. Ledue, *Hostilité démasquée*, nous apprend ce que cela signifie.

Bref la minorité catholique est livrée à la majorité, sans garantie et sans recours.

C'est la plus odieuse et la plus lâche des trahisons.

—Le Courrier du Canada.

Affaires canadiennes à Rome

Une rumeur circule à Québec, dans certains cercles, disant que M. l'abbé Proulx et M. Drolet ont présenté au St-Père un mémoire venant des chefs libéraux canadiens. M. Proulx est resté tranquille à Rome durant quelques semaines, attendant, sans doute des instructions, puis il s'est mis à multiplier ses visites à droite et à gauche, tout en gardant la plus grande discrétion sur le but qu'il poursuit.

On ajoute que Mgr Labrecque restera à Rome jusqu'à ce que les questions canadiennes, évidemment soumises aux autorités romaines, aient été décidées dans un sens ou dans l'autre.

La même rumeur veut que le pamphlet de M. David ait été fort mal vu à Rome.

Du Manitoba, qui connaît son homme :

"Pendant que M. Tarte visitait l'école publique de la rue Euclide, à Winnipeg, et qu'il complimentait les élèves sur leur magnifique installation, laquelle soit dit en passant, est en partie due à nos contributions (des catholiques), à deux pas de là, de pauvres religieuses, remplies de dévouement enseignaient humblement dans une très convenable mais modeste maison, les sciences sans oublier la religion et la morale. Mais M. Tarte n'a pas visité cette école, où il n'y a que des enfants catholiques."

L'Enfant pleure, Il veut son Castoria.

TRAHIS !

Dans notre feuille du 28 octobre dernier, parlant des discours de MM. Tarte, Sifton et Martin, au fameux banquet de Winnipeg, remettant à plus tard nos commentaires, nous ajoutions :

"Disons cependant de suite, que nous sommes trahis, et que la cause de nos écoles est lâchement abandonnée par le gouvernement fédéral, par ceux qui aux dernières élections, promettaient de nous sauver."

Qui, nous sommes trahis. Notre cause est lâchement abandonnée.

Tarte, envoyé ici pour régler cette question, a honteusement capitulé devant l'ennemi.

Il a sacrifié nos légitimes revendications pour faire triompher McCarthy, Greenway, Sifton et Cie.

Pas d'écoles séparées pour nous catholiques, malgré le droit indiscutable que nous avons à leur rétablissement.

Pas d'écoles françaises pour nous Canadiens français, Métis français, Français de la vieille France Belges et Suisses.

On permettra, tout au plus, l'emploi d'un petit vocabulaire français-anglais, dans les écoles où les élèves ne parleront que le français, et ce, uniquement pour faciliter l'étude de la langue anglaise.

Pas d'autres livres français. Pas d'histoire.

Pas de géographie. Pas de livre de lecture.

Pas de grammaire. Pas d'arithmétique.

Pas de géométrie. Pas d'enseignement agricole.

Pas d'autres instituteurs ou autres institutrices que ceux ou celles diplômés aux écoles normales protestantes qui existent aujourd'hui.

Pas d'école normale catholique. Partout des livres anglais, des livres protestants ou tout au moins sans aucun principe religieux.

C'est là le règlement, ou prétendu règlement que M. Tarte a fait avec Greenway, et que le gouvernement fédéral a approuvé à Ottawa, après l'avoir soumis aux libéraux et aux McCarthyistes de Brandon, après l'avoir soumis à Dalton McCarthy lui-même qui s'en déclare parfaitement satisfait. Et il a raison, car c'est le triomphe dans la guerre qu'il nous fait depuis 1889, c'est le triomphe de son œuvre.

On s'est donné garde de montrer cette espèce de règlement à Mgr Langevin ; on n'a pas consulté les membres du Congrès National ; on n'a pas demandé l'opinion de la commission scolaire catholique de Winnipeg, de celle de Saint-Boniface ; mais on a bien su s'adresser à nos ennemis jurés, à McCarthy, à ses partisans.

Et c'est Judas-Isariote Tarte, comme l'appelait récemment le *Quotidien* de Lévis, qui est venu faire ici la besogne sale de M. Laurier, et qui s'est enfilé aussitôt après à la Colombie.

Il n'est de dire que les catholiques de Manitoba n'acceptent pas ce compromis, car ce n'est qu'un compromis.

Il ne peut y avoir de règlement, là où il n'y a pas de justice.

Nous protestons donc énergiquement contre ce nouvel attentat à nos droits, tels que reconnus par le plus haut tribunal de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine Victoria.

Nous persisterons à demander nos écoles, les écoles auxquelles nous avons droit.

Le Manitoba.

ENVOYER AUJOURD'HUI.

Dames et Messieurs connaissez vos intérêts. On a découvert récemment et les soignés présentent en vente un "renouvateur des cheveux" étonnant, ainsi qu'un spéculique pour rafraîchir le teint.

Le renouvateur des cheveux fera passer en six semaines une abondante chevelure sur la tête la plus chauve, et dans le même espace de temps, le plus imberbe des hommes sera doté de la barbe la plus opulente. Des jeunes gens, peuvent, au moyen du renouvateur, se faire une jolie moustache en six semaines.

Il empêche, en outre, la chute des cheveux. Messieurs, si vous desirez avoir une chevelure surabondante employez le "HAIR GROWER" et votre désir sera réalisé.

Nous vendons également le "COMPLEXION'S WRITING" qui en moins d'un mois vous donnera le teint le plus frais, la peau la plus douce et la plus blanche possible. — J'aurais aimé au Ministère d'Emploi deux bouteilles de notre "WRITING" car avant la fin de la deuxième ils avaient atteint leur destination. Après l'usage de notre "WRITING" la peau conserve sa couleur. Il fait disparaître les rides etc, etc. Le "HAIR GROWER" et le "FACE WRITING" se vendent 50 centimes la bouteille chaque.

R. & J. RYAN, 201 Division street, Ottawa, Ont.

Enverront les deux ou l'un des deux spéculiques à l'importe quelle adresse sur réception du prix. P. S. — Nous acceptons les timbres-postes mais nos clients feront bien de commander pour la valeur d'un dollar, attendu qu'il faudra cela pour obtenir le résultat désiré. — On demande le gazeur

Grand Liquidation au Magasin Bazar M. Eusèbe Morin désirant se retirer du détail, vendra sans réserve tout son immense stock à des prix excessivement réduits.

Venez voir nos réductions vous en serez surpris, il faut vendre ; nous n'avons pas peur des sacrifices. Immense avantage de venir faire vos achats d'au moins deux mois de liquidation et qu'on se le dise.

EUSÈBE MORIN, Importateur.

NOUVELLE Librairie

du "Courrier de Saint-Hyacinthe"

NO 213 RUE CASCADES

L'Administration du COURRIER DE SAINT-HYACINTHE vient d'ouvrir dans son établissement de la rue Cascade, une librairie nouvelle qui sera tout-à-fait tenue sur les principes du commerce moderne : Vendre d'excellentes marchandises aux prix les plus réduits.

L'Administration n'a rien épargné, pour offrir au public, un choix complet et de qualité supérieure, de tous les articles de papeterie, nécessaires dans les bureaux et magasins, c'est pourquoi elle lui fait appel avec confiance et ose espérer qu'elle sera honorée de sa faveur.

Les fournisseurs d'école ont été l'objet d'une attention toute particulière et formeront une des spécialités de la librairie nouvelle.

L'Administration sollicite une visite de la part du public en général et de ses vieux amis lecteurs du *Courrier* en particulier.

LES ATELIERS DU "COURRIER"

Le matériel de typographie ayant été complètement renouvelé, nous pouvons exécuter tous les ouvrages qu'on voudra bien nous confier, et aux prix les plus modérés.

Hotel-de-Ville, Saint-Hyacinthe.

JEUDI, 9 DECEMBRE '96

UNIQUE OCCASION D'ENTENDRE

MADAME

ALBANI

(Sous la direction de MM. Vert et Harri) dans un

Grand Concert Opera

Avec les scènes et les costumes de l'Opéra de Gonnod

FAUST

3me Acte — "La scène du Jardin." 5me Acte — "La scène de la Prison."

ROLES

MARGUERITE..... Mme Albani

MARTELL..... Miss Beverly Robinson

MEPHISTOPHELES..... M. Lemprère-Pringle

FAUST..... M. Braxton Smith

Ainsi que MISS BEATRICE LANGLEY

Solo violoniste.

Accompagnateur - - - - - SIGNOR SEPPELLI

Ernest Gye, surintendant de la scène, autrefois propriétaire du théâtre italien "Covent Garden" et du Théâtre de Haymarket, à Londres.

PRIX - - - - - \$2.50

Les souscripteurs pourront obtenir leurs billets en s'adressant chez MM. E. Richer et A. Charpentier où le plan de la salle sera déposé.

Eug. St-Jacques, Jr

MEDECIN-CHIRURGIEN.

Attention spéciale aux maladies des Enfants et maladies de la peau.

85 rue Mondor, St-Hyacinthe.

Télex. 257. 99-dm

L. TRUDEAU

DENTISTE

Rue Mondor, - - - Saint-Hyacinthe

Porte voisine de M. Chs. Ledoux.

Lussier, Gendron & Gagnon

AVOCATS

Rue St-Denis - - St-Hyacinthe

Anc. bureau Tellier, Lussier & Gendron.

LS. LUSSIER, L. A. GENDRON, L. L. B.

CHS. E. GAGNON, L. L. B.

TACHE & DESAUTELS

NOTAIRES

PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES

7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE

N. B. — M. Desautels continuera toutes les affaires du bureau de M. Tache en l'absence de ce dernier.

J. de L. TACHE. - JOS. C. DESAUTELS

S. CARREAU

NOTAIRE

No 7, Rue du Palais, St-Hyacinthe.

AGENT D'ASSURANCE

SUR LA VIE - Manufacturers - Sur le Feu - Liverpool & London & Globe - London & Lancashire - Etna of Hartford.

A VENDRE

Papier à Envelopper

A 2½ cents la livre

S'adresser au bureau de Commerce.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Semi-Quotidien

BUREAUX ET ATELIERS :
No. 213 rue Cascades

ABONNEMENTS

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE : Canada et Etats-Unis, un an \$3.00; six mois \$1.50.
EDITION HEBDOMADAIRE (8 grandes pages) : Canada et Etats-Unis, un an \$1.00; six mois 50 centes.

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commence se paie en entier.

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins la ligne.
Insertions subséquentes..... 5
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centins chaque.
Tous avis spéciaux..... 10 centins la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré.

Devoirs des Fabricants de beurre et de Fromage

Lorsque les patrons apporteront à la fabrique du lait coulé, aéré, et tenu à une température convenable, hiver et été, alors ils pourront exiger du manufacturier qu'il fasse un bon produit. J'ai dit que le nombre des mauvais fabricants diminuait tous les ans et qu'il serait à souhaiter que le nombre des patrons qui négligent le soin de leur lait diminuait dans la même proportion. Et dans quelques années on ne produirait plus que des articles de choix. Depuis que l'école d'industrie laitière existe, les cours ont été suivis par un nombre d'élevés qui augmentent tous les ans. Ce sont pour la plupart des personnes de quelques années d'expérience. Ils viennent à l'école pour apprendre la théorie de ce qu'ils avaient appris un peu par la pratique. Ils augmentent ainsi leurs connaissances et peuvent à l'avenir se tirer d'affaires dans les cas difficiles qu'ils rencontreront à faire toujours un bon produit. Aussi le temps est passé où il suffisait d'avoir séjourné quelques jours dans une manufacture de lait, y avoir vu faire quelques brassins de beurre ou de fromage, pour aller ensuite tenir une buanderie ou fromagerie. C'est un grand défaut, soit dit en passant, chez les jeunes gens de notre temps de se croire passés maîtres dans une profession ou métier quelconque, sans avoir fait un apprentissage suffisant. Il fallait autrefois avoir été apprenti pendant deux années, avoir ensuite passé au moins un an comme compagnons sous un bon maître, avant d'aller prendre boutique à son compte. Aujourd'hui ce n'est plus guère la façon. On se croit maître boulanger quand on a barboté une semaine dans la pâte; maître forgeron, quand on a ferré quelques chevaux, ouvrier quand on a appris de quelle manière on doit se servir de la vorlope ou du rabot, tailleur quand on sait faufiler un habit; marchand quand on sait mesurer du coton ou de l'indienne. Il y a des choses qui s'apprennent naturellement, pour ainsi dire; mais il en est d'autres qu'il faut beaucoup de temps pour les savoir bien. Il serait à désirer que tous les hommes s'efforçeraient de perfectionner leur métier respectif, au point d'en faire un art. A ce propos, il me vient à la mémoire une petite anecdote que je vais vous raconter.

J'étais un jour en visite chez M. Clément Vincette, intendait alors de l'Asile de Beaufort. Ce Monsieur m'invita d'assister à une soirée que devait donner les aliénés. J'acceptai et j'assistai en effet avec un confrère à cette soirée. Mesdames Clément et Valfréid Vincette, ainsi que Sœur Pierre Claver s'y trouvaient aussi. C'était une pièce de théâtre. Un grand nombre de des aliénés y assistèrent. Or il y avait devant nous, une grosse jeune fille, couchée sur l'herbe, (car cette représentation était donnée à l'extérieur) qui ne paraissait pas prendre beaucoup d'intérêt à la pièce. Mais dans les entr'actes il y eut quelques morceaux de musique très bien exécutés par Melle Valfréid Vincette, ainsi que deux tableaux vivants. Le premier tableau fut la naissance de N. S. dans l'étable de Bethléem. La personne qui représentait la Ste Vierge était par conséquent habillée à la mode orientale. A la lumière artificielle qui se fit tout à coup, Marie, c'était son nom, se leva d'un bond et après quelques instants, elle manifesta son appréciation : "La voilà bien en queue de chemise, elle ! Et ils nous disent qu'il faut être fin pour cela ! Ce n'est pas nécessaire, je puis en faire autant, moi !"

Cette Marie jouait qu'elle n'avait pas besoin d'apprentissage pour cela, comme les jeunes gens de nos jours le font pour leur métier. Aussi que de gate-métiers il y a aujourd'hui ! Et très souvent il arrive que ce sont eux que l'on emploie de préférence parce qu'ils se donnent au rabais. Je reviens à mon sujet. Il y a des jeunes gens qui ne feront jamais des fromagers ni des fabricants de beurre de premier ordre, parce qu'ils n'ont pas les qualités naturelles nécessaires. Pour être bon fabricant, il faut avoir le sentiment et le goût bien développés. Il n'est pas nécessaire d'avoir le nez plus gros, ni la bouche plus grande que le commun des hommes, mais il faut avoir un nez qui sache distinguer les odeurs, et un palais qui sache goûter. De plus trois qualités sont absolument requises pour être un bon fabricant : *Sobriété, propreté, vigilance !* Le bon fabricant, doit être

sobre, il ne doit pas faire usage de boisson forte, ni de tabac, surtout de la chique. Il doit recevoir le lait le matin. Or, s'il fait usage de boisson ou s'il prend une chique dans sa bouche auparavant, comment pourra-t-il goûter le lait, chose qu'il est parfois nécessaire de faire. Il recevra tout le lait qui se présentera, le bon et le mauvais indifféremment. On voit de suite ce qui en résultera. On rapporte qu'un certain ivrogne, prenant son dixième coup d'appétit avant de déjeuner, se tapait sur la bedaine en disant : Prenez vos places comme il faut, car il y aura foule ce soir. Si le fromager en fait autant soit en boisson, soit en tabac, il est plus que probable que s'il y a foule de lait dans ses bassins le matin, il n'y aura pas foule de bon fromage dans ses moules le soir, ni de bon beurre dans ses tinettes. 2° En second lieu il doit être propre. Il doit tenir dans une grande propreté tous les alentours de sa bâtisse, en drainer le dessous, afin que les eaux des lavages, n'y séjournent pas. Il est important qu'il aie de la bonne eau surtout si c'est une buanderie. Sa caustre pour recevoir le lait, ses bassins et tous les ustensiles à son usage doivent être bien lavés tous les jours et souvent séchés. Le plancher de la chambre à sécher doit être lavé quelque fois et celui où il travaille habituellement, sinon tous les jours, au moins deux ou trois fois par semaine, dans les mauvais temps. Il s'efforcera de donner l'exemple de la propreté en toute chose à ses patrons : car autrement ces derniers se diraient qu'il ne leur est pas nécessaire d'être bien minutieux dans le soin à donner à leur lait, quand le fabricant en prend si peu pour le manufacturier.

3° Il faut enfin qu'il soit vigilant. Il doit voir à tout, veiller sur toute chose, en un mot s'occuper de son affaire. Quelques minutes de distraction peuvent nuire beaucoup en certaines circonstances. Qu'il n'y ait personne dans sa boutique à flâner pendant tout le temps de son ouvrage. Surtout pas de jeu de carte, ni de dame tant que son fromage ne sera pas dans les moules, ou son beurre dans les tinettes. Il faut qu'il fasse toute chose en son temps et du mieux possible, s'il veut conserver sa réputation de bon fabricant. Enfin, je vais le dire bien haut : "Pas de politique dans la fabrication du beurre et de fromage, car ces deux produits ne doivent être ni rouges ni bleus. Ils ne doivent avoir que la couleur qui leur convient. La meilleure politique du fabricant, celle qui le payera davantage, doit être de faire toujours un article de choix, soit en beurre ou en fromage.

Ainsi soit-il.
UN MISSIONNAIRE AGRICOLE.

LE DEBAT

La Chambre a repris le débat sur l'Adresse lundi après-midi. Nous avons entendu d'abord M. Caron, député de Maskinongé, qui s'est qualifié de brin d'herbe. Il a parfaitement prouvé qu'à cette saison de l'année l'herbe est triste.

M. Jules Tessier a eu de quelques phrases un amendement ridicule. C'est M. François Lemieux qui a occupé le reste de la séance avec un discours profondément creux. Le député de Bonaventure a essayé de remplacer l'absence d'arguments par la solennité du débit. L'œil en feu, le poing menaçant, le geste excentrique, M. Lemieux semblait vouloir prouver qu'il n'y a pas que son voisin Lussier, capable d'amuser la Chambre. Et il a parfaitement réussi.

A la séance du soir, M. Cooke a tenté de justifier sa retraite du parti conservateur. Il n'a réussi qu'à aggraver sa position déjà pourtant assez compromise. Un immense éclat de rire a accueilli ses protestations de désintéressement. L'opposition qui le tolère à peine ne faisait qu'une avec la droite pour se moquer de lui.

M. Shehyn a fait une revue à grands traits de la politique financière du gouvernement. Le député de Québec-Est est bien bon homme mais avec le passé administratif qui le distingue cela lui enlève à jamais l'occasion de parler d'extravagance chez les autres, admettant que l'extravagance existât et à plus forte raison quand elle n'existe pas. Les discours de la journée a été prononcé par M. Nantel. Le commissaire des Terres n'a rien laissé sans réponse. Rempli de renseignements coordonnés avec une progression parfaite, son discours a mis la chambre à son aise, éclaircissant chacun des sujets de discussion et il a été fort applaudi par les amis du gouvernement.

Le vote a donné 17 voix de majorité au gouvernement sur l'amendement Tessier et l'Adresse en réponse au discours du trône a été adoptée à l'unanimité. Immédiatement après, le budget fut soumis à la chambre.

Nous aurons le discours du budget cette semaine. La chambre est à l'œuvre résoluement et le gouvernement, fort de la confiance de ses amis, va pousser rapidement l'étude des projets qu'il a entrepris pour le bien de la province.

M. Augé a pris son siège mardi. Le député de St-Jacques est un peu mieux de sa santé. M. Augé sera de nouveau candidat aux prochaines élections générales.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

WORCESTER—Fiske et Norback, deux membres du club Viking, de Worcester, Mass., ont le record de la bicyclette entre Worcester et Boston. Ils ont franchi la distance, 44 milles, en 1 heure et 55 minutes.

UTAH—Dans le nouvel état de l'Utah, aux Etats-Unis, une femme, Madame Henriette Lebarth a été élue députée à la législature et Madame Agnès Cannon l'a été au sénat : cette dernière, en opposition à son mari.

WASHINGTON—La Cour romaine vient de nommer le Très rév. Thos. J. Conarty, recteur de l'Université catholique de Washington, D. C. en remplacement de Mgr Keane. Le nouveau titulaire est âgé de 40 ans et était curé de l'église du Sacré Cœur à Worcester, Mass.

FALL RIVER—A Fall River, Mme Oatley, âgée de 67 ans, a tué, avec une hache, Mary Ann Brennan, une enfant de quatre ans. L'enfant avait été confiée à Mme Oatley par ses parents qui étaient allés travailler à la manufacture. La femme avait donné des preuves de folie.

McKINLEY—L'élu du 3 novembre a été interrogé par un journaliste américain sur ses dispositions envers le Canada. "Je compte, a dit M. McKinley, sur un échange d'amitiés et de sympathies. Nous avons tant d'intérêts communs que le peuple américain doit me considérer justifiable de formuler cet espoir."

NEY-YORK—C'est la semaine dernière qu'a eu lieu à New-York, la grande vente du célèbre ambleur John R. Gentry, 2,000\$. Une foule énorme s'était rendue au Madison Square Garden pour assister à cette vente gigantesque. Le roi des chevaux a été vendu pour la bagatelle de \$19,000 à M. Hewsbury, propriétaire de Robert, J., le rival de John R. Gentry.

CRIANTE INJUSTICE

L'acte le plus injuste causé par la loi du travail pour les étrangers aux Etats-Unis a été commis hier par l'inspecteur d'immigration O'Brien et la victime est un résident de Niagara Falls, N.-Y., du nom de George Sharville.

Sharville, sa femme et sa petite famille ont établi leur domicile à Niagara Falls, N. Y., depuis le 25 de juillet dernier. Il a pu se procurer le nécessaire pour vivre, a payé le loyer de sa maison d'avance, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois de novembre. Il paraît qu'hier matin, l'inspecteur O'Brien, accompagné d'un constable est venu à la maison de Sharville, ordonna à la famille de le suivre, ne lui laissant pas le temps de prendre ses meubles. Il lui a fait traverser le pont et lui a dit qu'il lui enverrait la ses effets.

Sharville voulut résister, mais le constable l'a informé que s'il était trouvé de nouveau sur le sol américain, il serait envoyé aux travaux forcés pour soixante jours.

La seule excuse que l'inspecteur a donné à Sharville pour cette action est qu'il devait nécessairement tomber dans la misère, et devenir en conséquence un citoyen peu désirable pour les Etats-Unis.

Sharville a informé le maire Cole, de cette ville, du traitement qu'il a reçu et il a donné affidavit à cet effet. Le maire Cole a porté l'affaire devant l'honorable R. W. Scott, secrétaire d'Etat, à Ottawa. Sharville, dans sa déclaration, dit qu'il est Anglais, étant né à Punbridge Wells, comté de Kent, Angleterre.

Notre-Dame de la Charité, Ottawa

Les Religieuses du Bon Pasteur recommandent hautement

LE RYCKMAN KOOTENAY CURE

Une voix perdue restorée—Delivrance inattendue.

Monastère de Notre Dame de la Charité,

411 St-André,

OTTAWA, 19 mai 1896.

S. S. Ryckman, Esq., Hamilton, Ont.,

Cher Monsieur.—Vous devez nous trouver peu reconnaissantes de ne vous avoir jamais remercié du *Kootenay Cure* que vous avez eu la bonté de nous envoyer l'hiver dernier. Le fait est que nous l'avons eu long temps sans savoir à qui nous devons cette faveur, lorsque le Père McGuickin, recteur de l'Université d'Ottawa, nous dit qu'il vous avait envoyé notre nom et que la médecine nous était parvenue gratis.

Les religieuses qui parmi nous, prirent de votre remède s'en trouvent très bien, spécialement pour les cas d'indigestion, de pauvreté du sang, et des effets qui suivent la grippe. Mais il y a une chose que votre médecine guérit et qui n'est pas mentionnée dans vos publications, laquelle nous sommes heureuses de faire connaître aux personnes qui ont une voix magnifique. Une de nos religieuses qui chante au chœur de notre chapelle fut prise de la grippe en décembre dernier. Elle fut longtemps malade de la grippe qui affectait surtout les voies respiratoires, et malgré une longue convalescence, elle fut toujours faible. Sa voix demeura si rauque qu'elle fut forcée d'abandonner le chant. Il y a deux semaines, elle essaya le *Kootenay Cure* et sa voix prit tant d'ampleur qu'elle

peut maintenant chanter parfaitement. Vous remerciant pour la médecine que vous nous avez envoyée et la recommandant à tous, spécialement aux personnes qui chantent, nous avons l'honneur d'être, Vos humbles servantes,

Les Sœurs de Notre Dame de la Charité du Bon Pasteur.

LA CAPTURE de LOUIS RIEL

UNE RÉCLAMATION DE \$3,000

On a demandé au gouvernement d'Ot-tawa de payer \$3000 pour l'arrestation de Louis Riel, lors de la rébellion de 1885. La réclamation a été présentée au département de l'Intérieur, par M. Gordon Henderson, au nom de Thomas Hourri, un métis, qui commandait les trois hommes qui ont fait l'arrestation. Hourri est un interprète, de Régina, et il prétend avoir agi comme médiateur pendant la rébellion. Il réclame \$3,000. Il prétend qu'il lui a été impossible de présenter sa réclamation aux commissaires chargés de payer les dépenses de la rébellion, après que celle-ci se fut terminée. L'affaire sera probablement envoyée devant la cour de l'échiquier.

NOUVEAU MAGASIN DE CHAUSSURES

Le plus bel assortiment de chaussures en cette ville, pour hommes, femmes et filles, se trouve au No 189 rue cascades. Le fini de ces chaussures est superbe et les prix sont modestes. Voyez ces prix.

Chaussures pour hommes.....\$1.25
Soutiers pour femme, valant \$1.00.....\$0.75
Soutiers en Kid, pour femme, valant \$1.25—\$1.00
Chaussures bottonnées, pour femme, val. \$1.50—\$1.25
Chaussures en Kid, pour homme, val. \$2.00—\$1.50
Chaussures jaunes, pour homme, val. \$2.50—\$1.75

Aussi une foule d'autres lignes à très bon marché. N'oubliez pas l'adresse : T. A. BÉDARD, 189 rue cascades St-Hyacinthe.

COLONS ETABLIS

Les chiffres fournis à cet égard par les différents rapports accessoires justifient pleinement les déclarations et les espérances de l'hon. Commissaire des Terres de la Couronne.

L'agence de colonisation à Montréal a fait publier le rapport suivant : Nombre total de personnes, les enfants compris, placés dans les cours des douze mois sur les terres à coloniser de la province de Québec : 1678.

Pour le nord de Montréal.....1238
Pour le Lac St Jean..... 193
Pour le Lac Témiscamingue..... 172
Pour la Métapédia..... 25
Pour les Rasses Laurentides..... 23

Grand total.....1678

Marché de St-Hyacinthe

Samedi, 21 Nov. 1896.

LÉGUMES
Pois, le minot.....\$0 60 @ 0 70
Oignons, "..... 80 1 00
Fèves, "..... 1 50 2 00
Oignons, la tresse..... 10 25
Choux..... 2 5
Fèves, la terrinée..... 08 10
Patates, le minot..... 35 40
Céleri..... 3 cts ; 2 paq. pour 5 cts.

VOAILLES ET GIBIERS
Dindes, la couple.....\$1 50 @ 2 00
Oies, "..... 0 00 0 00
Poules, "..... 50 60
Poulets, " vivant..... 35 40
Pigeon, "..... 18 20
Perdrix, "..... 00 50

VIANDES
Boeuf, la lb.....\$0 04 @ 0 08
" 100 lb..... 4 00 5 00
Pore frais, la lb..... 06 08
Lard salé..... 0 00 0 10
Pore frais, 100 lb..... 5 50 0 00
Mouton jne., le quartier..... 75 1 00

PRODUITS DE LA FERME
Beurre frais, la lb.....\$0 22 @ 0 25
" salé "..... 18 20
Œufs frais, la douzaine..... 18 20
Laine..... 25 30
" filée, la lb..... 65 75
Savon "..... 06 07

GRAINS
Blé, le minot.....\$0 00 @ 0 00
Blé d'inde "..... 70 80
Avoine, "..... 25 30
Sarrasin, "..... 40 55
Orge, "..... 45 50
Goudrioles..... 35 40
Graine de mil..... 2 50 2 60

DIVERS
Miel coulé, la lb.....\$02 0 @ 0 10
" en gâteaux, la lb..... 00 10
Sucre d'érab. nouv., la lb..... 08 10
Graisie, la lb..... 10 10
Patates (le minot)..... 35 40
Tabac en feuille, la lb..... 10 15
Paille, le 100 bottes..... 2 00 2 50
Foin, "..... 6 00 6 50
Peau de boeuf, la lb..... 5 6
Sirop d'érable, le gallon..... 80 1 00
Peau de mouton, jeune..... 15 00
Peaux de veau..... 5 0

CHS. DUCHESNE,
Clerc du marché.

EPICERIE GODDU FRERES

Les soussignés remercient leurs clients et le public, et les prient de ne pas oublier qu'ils ont constamment en mains un assortiment général et choisi d'Épiceries, Conserves et Liqueurs de toutes sortes à prix dédaignant toute compétition.

GODDU FRÈRES,
74 rue Cascades

— **Enfant pleure, il veut son Castoria.**

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE
BAUME RHUMAL
Le célèbre spécifique français pour la guérison des Rhumes, Consomption, Bronchite, Group, Coqueluche, etc.
25c. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épicerias.

L'Huile a Eclairage

PAR EXCELLENCE !

L'astral de Pratt

EN VENTE CHEZ

Raymond & Frère, Messier & Ledue,
Goddu & Frère, E. Chatel.

ST-HYACINTHE.

NOUVELLE LIBRAIRIE

213 RUE CASCADES

Au COURRIER DE ST-HYACINTHE.

M. M. de LaBruère informe ses amis et le public en général, qu'il a ouvert une librairie de premier ordre et bien assortie, tels que

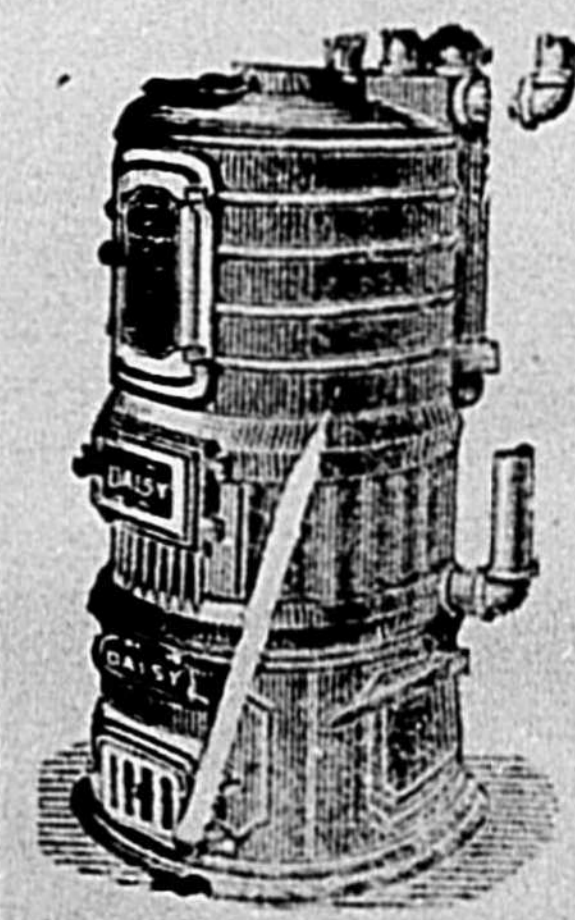
Livres de Prières, Papeteries de choix, Carnets, Livres blancs, Fournitures de Bureau, Livres d'Ecole, Plumes, Crayons, etc., etc., et une spécialité d'encadrement de gravures.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Les ordres envoyés par la malle seront remplis avec le plus grand soin.



Un beau Pardessus en Chat Sauvage = pour \$35.00.
Une Robe en Chevre Grise = = = = =
N. MARTEL, 179 rue Cascades; ST-HYACINTHE.



ADRIEN BLONDIN

PLOMBIER

NO 144 RUE CASCADES

(Ancienne Maison L. Flamondon.)

M. BLONDIN fait une spécialité de la pose des fournaies à l'eau chaude et à la vapeur. M. Blondin a aussi une nouvelle machine pour couper et tarander les tuyaux et faire les nippers à meilleur marché qu'à Montréal et ailleurs.

Valves nécessaires aux fromagers. Tuyaux en fer et en plomb, Tuyaux en grès, Appareils à gaz, Appareils de chauffage et de lieux d'aisance. Matériaux de première classe.

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est respectueusement sollicitée :

Seule ligne directe pour la France
CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Les vapeurs de cette compagnie, qui sont d'une grande vitesse, partent tous les Samedis de New-York pour le Havre de la jetée No 2 de la Rivière du Nord, au pied de la rue Morton.

GRAND-TRONC

Table of train schedules with columns for Departure, Arrival, and Station names like Montréal, St-Lambert, Beloeil, etc.

DE L'EST A MONTREAL

Table of train schedules from the east to Montreal, listing stations like Québec, Sainte-Julie, Arthabaska, etc.

Chemin de fer Drummond

Table of train schedules for the Drummond railway, including station names and departure times.

A MAGASIN

BON MARCHÉ

A BON MARCHÉ

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Fonds de Banqueroute

A TRES BAS PRIX

ESCOMPTE TRES LIBERAL

AU PLUS BAS PRIX

JOS. BRODEUR

ST-HYACINTHE

MANITOBA, GRENIER DE L'UNIVERS

JOS. BRODEUR

ST-HYACINTHE

JOS. BRODEUR

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC advertisement with an illustration of a man and text describing the medicine's benefits.

Paroxysmes Affreux.

Carte, Ohio, Jan. 1894. Nous avons fait usage avec les meilleurs résultats, du Tonic Nerveux de Père Koenig, etc.

GRATIS

Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à n'importe quel adresse.

DR. C. LAVIOLETTE

Ancien élève des hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne. Membre de la Société Française d'Anthropologie et de Laryngologie, etc.

CURE YOURSELF!

Use Big 42 for Gonorrhoea, Gleet, Spinastricthosis, etc. A natural and safe cure for all urinary troubles.

ENERGIE, VIGUEUR ET VITALITE

BOSS EFFETS OBTENUS SANS DELAI PAR LE CATON'S VITALIZER

LA GUERISON EST RAPIDE ET RADICALE

Ne vous laissez pas tromper par des imitations: insistez pour avoir le CATON'S Vitalizer et si votre pharmacien ne le vend pas, nous vous l'envoyons en paquets cachetés à \$1 par paquet ou \$5 pour six paquets avec une garantie écrite de guérison radicale.

Wanted - An Idea

Protect your ideas: they are your life's blood. Write JOHN WEDDERBURN, Patent Attorney, Washington, D.C., for a free circular and our list of two hundred inventions wanted.

ENCORE AU TRAVAIL SUR LE BANC

Une petite histoire en deux mots. Malade, j'ai toujours admiré celui qui peut faire pour soi-même un moment de son temps, pour se passer de revenir sur ses paroles pour avoir le fruit de sa pensée.

N'avez-vous jamais vu quelqu'un qui vous donnait l'idée d'un lapin dans l'herbe, regardant toujours quelque chose qui pourrait l'effrayer et s'en sauver? Sans doute! Ce qui est le naturel du lapin ne l'est pas à l'homme.

Voici quelqu'un qui dit: "Si on frappe à ma porte, aussitôt mon cœur de faillir".

Nous ne disons pas que cet homme manque de courage, ce ne serait pas vrai. Naturellement, il est courageux comme vous l'êtes, mais quelque chose ne lui va pas. Frappez d'une patte la main d'un homme, il n'en fera pas de cas, mettez-la lui dans l'œil, ce sera différent.

Chaque son parvenant à l'oreille frappe un réseau de nerfs—petits filaments blancs, à l'intérieur et les nerfs partent de la parole au cerveau. Quand ces nerfs sont en parfait état, nous ne percevons pas un son entre mille. Mais s'ils sont malades, faibles, tendus, un son échappé par terre paraît être un coup de pistolet. Les personnes avec des nerfs malades sursautent et leur cœur batte fort comme celui d'un oiseau lorsqu'on frappe sa cage avec une baguette, ce qui ne doit pas être fait.

Ainsi, vous voyez qu'un homme peut avoir le courage pour être un général d'armée et s'effrayer de quelqu'un qui frappe à sa porte soudainement. Ce n'est pas l'homme qui a peur, mais bien ses nerfs surpris. "Il n'y a pas de différence", dites-vous? Oui il y en a, et une grande encore.

Nous allons en avoir la preuve par les propres paroles de M. Shaw, histoire courte et vraie comme nous en lisons dans les livres d'écoles. Voici ce qu'il raconte: "Je suis contenté depuis 50 ans dans le même district. J'ai eu d'excellente santé jusqu'en octobre 1888. Alors, je me sentis malade sans savoir la raison de mon indisposition. Ma bouche ne goûtait plus, mon appétit s'en alla, et après avoir mangé, des douleurs d'estomac et de côté me saisissaient. Je me sentis très faible, comme gris, prêt à tomber, avec des palpitations de cœur. Je devins si nerveux que si quelqu'un frappait à ma porte, mon cœur faillissait. Plus tard, je fus saisi de douleurs dans le dos et aux reins, comme s'ils avaient été frappés d'un couteau. La sécrétion de mes reins était épaisse et blanche et se faisait difficilement. La douleur que j'avais à la vessie me faisait soulever jour et nuit comme un martyr. Mes amis me déclarèrent atteint de la maladie de Bright.

Je pris toutes sortes de médecines, sans résultat. Je vins trois ans en cet état, lorsque quelqu'un demeurant à Gainsboro me parla du Sirop Curatif de la Mère Seigel. J'achetai une bouteille à la pharmacie Brownhead, West Stockwith. Après en avoir pris, je ne sentis plus de douleurs, et la sécrétion de mes reins reprit sa couleur naturelle. Depuis, quelques bouteilles me conservèrent la santé reconquise. Après avoir passé par cette terrible maladie, je suis surpris de me trouver vivant et si bien. Plusieurs, qui se plaignaient de la même maladie et avaient le meilleur traitement médical, sont maintenant dans leur tombe. Je suis certain que le Sirop de la Mère Seigel leur aurait fait du bien. (Signé) William Shaw, East Stockwith, près Gainsboro, Janvier 8, 1890".

Nous terminons cette histoire vraie, impressionnante par quelques mots. La maladie de M. Shaw était l'indigestion et la dyspepsie, qui empoisonnent ses nerfs et qui, sans doute, auraient tout fait arrêter l'action du cœur en peu de temps. Dieu merci, il se procura le remède avant qu'il fut trop tard! Où se trouvent notre courage, notre force et notre capacité quand le corps est malade?

Nous ramener à la santé dans ces occasions, voilà la mission du Sirop Curatif de la bonne Mère Seigel.

"LE COURRIER DE ST-HYACINTHE" est imprimé et publié par LOUIS LÉVESQUE, avocat, LOUIS-AIME GENDRON, avocat, et MONTAÏE, VILLE DE LA BRUÈRE, étudiant en droit, tous trois domiciliés en la cité et district de Saint-Hyacinthe, les seuls éditeurs et propriétaires. Ce journal est imprimé et publié en la cité de St-Hyacinthe, rue Casse, No 21A.

FEUILLETON

RÊVE DE SECTAIRE

(Suite)

Dans sa chambre, des agents avaient procédé à une perquisition minutieuse, au cours de laquelle l'un d'eux était parvenu à découvrir, soigneusement dissimulée derrière la boiserie, une forte liasse de lettres et divers papiers.

Une correspondance compromettante avec les anarchistes d'Europe les plus avancés. Et papiers et lettres, journaux incendiaires et proclamations menaçantes, avaient été remis entre les mains du juge d'instruction. Très compromis, le Slave avait dû se dérober, disparaître, se cacher. Il avait gagné la frontière belge, puis, dévoré d'inquiétude, il était revenu dans la ville même où se jugeait le grand procès de Juliette.

Il ne voulait plus s'éloigner. Elle était la seule femme qui eût jamais touché son cœur; il ne se serait jamais cru capable de sentir et de souffrir de cette façon. En apprenant la condamnation, il avait pleuré, lui, l'homme fort, l'homme énergique, qui, par ses véhémentes paroles, luttait contre les puissants! Elle allait mourir par sa faute! La condamnée touchait à sa dernière heure. Il aurait donné dix années de sa vie pour un serment de main, un regard, une parole de pardon... Et il n'osait approcher d'elle. Il ne l'aurait pu d'ailleurs; les verroux qui fermaient la prisonnière ne seraient point ouverts pour lui livrer passage.

Il vivait comme un proscrit qui se dérobe. Il avait trouvé une cachette pour y disparaître. Un anarchiste, de ses amis, l'avait autorisé à se tapir dans sa cave. Soir et matin, il apportait à Vardany la nourriture nécessaire à la vie; mais, obligé de retourner à ses affaires, il ne pouvait lui tenir compagnie, et le Slave restait seul avec ses pensées.

Le silence bourdonnait à ses oreilles; il n'entendait que la fuite d'une bande de rats ou le petit bruit des araignées, fiant leur toile au milieu des bouteilles. Et les yeux grands ouverts, sous la lueur de clarté qui filtrait à travers un étroit soupirail, il retournait à son idée fixe: le mal qu'il avait fait à Juliette. Il songeait au passé, à ces mois de sentiment profond, qui étaient venus mettre une goutte de feu traînant sur le feu de jeunesse et de jeunesse qui brûlait son âme, sorte d'idylle souriante, bonheur inconnu qui contrastait avec ses terribles déceptions, et ressemblait à une idylle d'été dans un champ de blé.

Dans cette cave, Vardany traînait des heures misérables, ne sachant à quoi fatiguer son corps, l'inaction l'énevrait. Le soir, à la nuit tombante, confiant dans un déguisement habilement combiné, il osait sortir de son antre, et il se mettait à parcourir les rues de la ville, choisissant les moins éclairées. Il s'y promenait, en cet instant, et il entendait les vendeurs de journaux offrir les feuilles encore fraîches de l'impression. Ils accompagnaient la vente de commentaires: — Achetez le Moniteur... la Petite République... la Libre Parole. Achetez, vous y lirez la condamnation de Juliette Meirel, la célèbre hilloiste... L'exécution aura lieu demain mardi 16 avril.

Vardany sentit qu'il chancelait, et, vivement, il porta la main sur son cœur, comme s'il venait d'y recevoir un coup d'épée.

L'exécution aurait lieu le lendemain même... à l'aube... mais, alors, il n'avait plus qu'une nuit à la sentir vivante. Il avait dans l'âme un tel supplice du désir de la revoir, qu'il se demandait ce qu'il allait faire. Oui, il désirait la revoir, ne fût-ce qu'une seconde; il ne pouvait plus supporter de vivre loin d'elle, toujours tapi dans une cave.

Elle allait mourir! Le couperet de la guillotine séparerait des épaules cette tête blonde si idéalement jolie. Qu'avait elle fait, la malheureuse enfant? Ah! elle avait pris pour des vérités ses paroles de haine; elle avait cru à la descente de la cité idéale de l'universel bonheur sur les décombres du vieux monde. Pauvre Juliette!

Et il voyait leur bonheur perdu à tous les deux; la séparation violente à jamais.

Il avait pris sa course vers la prison. Sa terreur d'être arrêté par la justice s'était évanouie. Ce n'était pas possible; il ne pouvait abandonner Juliette aux derniers instants de sa vie. Est-ce qu'il ne la sauverait pas? est-ce qu'il n'allait pas empêcher cette affreuse chose: leur éternelle séparation, quand ils respiraient encore, tous les deux, dans un ardent souhait de vie?

Il avait atteint la prison, et il continua à passer et à repasser, comme une âme en peine, devant le sombre édifice. Il écoutait, lentement, sonner les heures.

L'Enfant pleure, il veut son Danton

La rue était déserte d'un bout à l'autre. Il tirait, sans répit, sa montre, et lorsque l'aiguille eut atteint trois heures, il eut l'impression d'être devant cette prison depuis un temps incalculable. Il formait des projets d'évasion. Impossible de pénétrer dans la geôle: les portes étaient verrouillées et les murailles trop hautes. Impossible d'escalader la fenêtre du cachot et de l'ouvrir; les barreaux étaient trop solides. Mais, dès que Juliette sortirait de la prison pour se rendre à l'échafaud, il se jetterait sur l'escorte; son désespoir décuplerait ses forces.

Il n'était plus lucide. — Juliette! Juliette! murmurait-il, sans pouvoir proférer un mot de plus.

Au-dessus des maisons, le ciel s'éclairait d'une faible lueur annonçant l'aube prochaine. Et Vardany poussa un cri étouffé et recula d'un pas.

Deux hommes s'avançaient vers la porte verrouillée, et, pendant que l'un d'eux soulevait le lourd marteau et le laissait retomber, le Slave, plein de stupeur, ne les quittait pas des yeux. Dans l'homme habillé de noir, il reconnaissait l'abbé Germain, ayant mission d'annoncer à la prisonnière que le pouvoi en grâce était rejeté. L'aide du bourreau l'accompagnait. Il venait pour la dernière toilette de la condamnée. Là-bas, sur la place voisine, l'échafaud se dressait.

Quelle nuit avait passée Juliette! une nuit sans fin, traversée de visions morbides, peuplée de fantômes. Enfin ses paupières, alourdies, s'étaient fermées. Elle reposait depuis quelques instants, mais des paroles échappées de son rêve en montraient la tristesse. Et, tout à coup, elle s'éveilla. Elle regardait avidement devant elle, avec des yeux dilatés, pour tout saisir.

Des pas d'hommes gravissaient l'escalier de prison; les pas se rapprochaient, une main fit tourner l'énorme clé dans la serrure, la porte du cachot s'ouvrit.

Un frisson saisit la malheureuse. Les visions de son sommeil allaient devenir des réalités.

L'abbé Germain était devant elle; sa main se posa doucement sur le front de la pauvre Juliette: — Voici l'instant de montrer du courage, dit-il. Ma fille, rappelez-vous que Dieu se nomme aussi Miséricorde, et c'est le plus beau de ses noms. La condamnée, qui ne peut trouver grâce devant les hommes, implore le Christ mort en croix pour sauver l'humanité.

Juliette demeura toute droite, immobile, et comme anéantie par l'épouvante.

— Mon pouvoi est donc rejeté? balbutia-t-elle dans un soupir.

L'abbé Germain fit un signe affirmatif. — Il est rejeté!

Il ajouta avec une bonté compatissante. — Levez-vous, ma fille; et, votre toilette achevée, venez me rejoindre à la chapelle. Je vous y donnerai une dernière absolution.

Maintenant, avec la lueur de l'aube, qui grandissait, les parties obscures du cachot s'éclairaient, les objets se dessinaient, et la prisonnière voyait toutes choses avec un inexprimable frisson. Elle avait revêtu la robe de laine grise; la terreur faisait couler sur son visage une sueur froide; elle sentait même, dans son agonie, se mouiller ses beaux cheveux d'or, dont les merveilleuses nattes lui tombaient plus bas que les genoux. Docilement, elle prit place sur une chaise; à la voix de l'aide du bourreau, elle pencha tristement la tête; sans même essayer de se défendre, avec une grande douceur.

— Ah! fit-elle, d'un accent plein de regrets, vous allez donc les couper? La tonsure blonde venait de tomber à terre, laissant dégagé le cou, à la place même où le couperet mettrait un collier de pourpre. Et, à la vue de ses cheveux fauchés, elle fut prise d'un accès de larmes. Elle demeurait abattue sur sa chaise. C'était une détresse nerveuse, irrésistible, une chute soudaine dans le désespoir. Alors elle songea à l'abbé Germain, qui, pour elle, allait offrir le saint sacrifice! Elle demanda d'y assister. Elle entra dans la chapelle, pauvre et recueillie. Que de souffles d'angoisse s'étaient exhalés devant ce Tabernacle, dont la note d'or mettait un point de lumière dans les grisailles de l'heure matinale. L'église gardait un silence solennel, coupé par les coups de clochette, annonçant que le divin sacrifice commençait. L'abbé Germain montait à l'autel; et, soudain, Juliette retomba dans son état de prostration. Le regard fixe, le sang glacé, elle restait agenouillée sans rien voir, sans rien entendre, sans se demander pourquoi l'enfant de cœur répondait aux oraisons? pourquoi le prêtre, dans sa chasuble bordée d'argent, étendait les mains en implorant le ciel. La clochette en sonnant la tira de sa torpeur. Alors elle comprit de nouveau que, dans moins d'une heure, elle serait rayée du nombre des vivants, et elle se mit à prier avec une âme, avec un désespoir, que celui qui n'est pas à la dernière limite de la vie ne saurait soupçonner.

(A continuer.)

CASTORIA advertisement with large stylized text and a small illustration of a child.

Le Castoria est le remède du Dr Samuel Picher pour les bébés et les enfants. Il ne renferme ni opium, ni morphine, ni aucune autre substance narcotique.

Le Castoria convient à tout âge, et est agréable et garanti par l'usage qu'en ont fait depuis trente ans des millions de mères. Le Castoria détruit les vers et calme la fièvre. Le Castoria prévient les vomissements de lait caillé ou aigri, il guérit la diarrhée et les coliques sèches. Le Castoria apaise les maux de dents, guérit la constipation et les flatulences. Le Castoria facilite l'assimilation de la nourriture, règle l'estomac et les intestins, procure un sommeil naturel et bienaisant. Le Castoria est la panacée des enfants, — l'ami des mamans.

Le CASTORIA. "Le Castoria est un remède excellent pour les enfants. Les mamans n'en ont toujours vanté les bons effets sur leurs bébés." D. J. F. KITCHEN, Conway, Ark.

Le CASTORIA. "Le Castoria convient à tout âge, et est agréable et garanti par l'usage qu'en ont fait depuis trente ans des millions de mères." D. J. F. KITCHEN, Conway, Ark.

Le CASTORIA. "Nos médecins du service des enfants ont vanté les résultats du Castoria dans leur clientèle. C'est un remède qui nous n'avons jamais vu nous-même, mais que nous recommandons comme un remède sûr et efficace." UNITED HOSPITAL AND DISPENSARY, Boston, Mass.

The Centaur Company, 57, Murray Street, New York City.

COUPE-PAILLES \$25.00



Nous dévions l'univers pour produire un coupe-pailles aussi fort et aussi durable que celui-ci, ayant quatre couteaux de dix pouces de longueur, coupant quatre longueurs différentes.

Ce coupe-paille fonctionne à la main ou par pouvoi, et est muni d'un rouleau spécial pour couper le blé d'inde.—\$25.00.

O. CHALIFOUX & FILS, ST-HYACINTH, P. Q.

P. S.—Nous avons aussi des machines à raboter, à scier et à embouvetter Toutes sortes de machines pour travailler le bois.

ENGINS ET CHAUDIERES DE 10 A 200 FORCES.

IMPRIMERIE DU "Courrier de Saint-Hyacinthe"

213 RUE CASCADES.

Lettres funéraires à une heure d'avis. Cartes d'affaires et cartes de visite.

BLANCS DE TOUTES SORTES.

JOBS! JOBS!

Or. exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages en français et en anglais sur papier de toutes couleurs.

— TELS QUE — Placards, Programmes, Circulaires, Affiches, Mémoires, Têtes de Compt., Lettres, Livres, Pamphlets, Factums, Etc., Etc.

Sous le plus court délai et à Prix très Réduit.

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.